Lettre périodique d'information de la commune de La Tour de Salvagny

LA TOUR EN BREF

N°152
Mars - Avril 2022

Une nouvelle signalétique pour vous orienter vers les loisirs !
Le parc de l'Hippodrome, c'est aussi la culture et la nature, alors profitez du printemps !

Édito

A votre service !

Au fil des mois, fidèles à nos engagements et aux attentes que vous exprimez, nous développons de nouveaux services pour sans cesse améliorer le quotidien.

Nous tenons, d'une part, à développer les outils numériques d'information et de communication – la borne digitale en libre-service dans le hall de la mairie, la page Facebook et la page Instagram, le nouveau site internet en ligne courant avril – mais nous continuons à conforter les services traditionnels de proximité. En effet, un panel de permanences vous est régulièrement proposé, du CCAS au service Senior, sans oublier l'Ecrivain public, la Mission locale, l'avocat conseil, le conciliateur de justice, la mutuelle intercommunale ou encore l'accompagnement numérique.

Répondre à vos attentes est un objectif qui nous tient à cœur et se concrétise, entre autres, avec la mise en place d'un cycle de webconférences pour le public senior et la tenue de conférences à l'attention des parents. La 1ère conférence se déroulera d'ailleurs ce samedi 12 mars, sur un sujet sensible qui touche toutes les familles, la gestion des écrans à la maison.

Les prémices d'une saison culturelle à venir se font déjà sentir, avec un récital au programme du fameux Festival Les Pianissimes et la représentation d'une pièce de théâtre à succès. Expositions artistiques et conférences viendront également rythmer vos loisirs de printemps.
Profitez-en et soyez acteurs de la vie culturelle de notre village, sa richesse est avant tout la vôtre.

Le Maire, Gilles Pillon

Ouverture de la résidence médicalisée 2

Conférence famille "Gérer les écrans à la maison" 7

Les bonnes attitudes du printemps 14

Evénementiel : c'est reparti ! 16

Ouverture de la résidence médicalisée du Champ de courses

La résidence médicalisée (EHPAD) a ouvert ses portes début février. Moderne et lumineuse, elle propose aux personnes âgées en perte d'autonomie un cadre de vie calme et sécurisant, pour des séjours permanents.

La vie s'organise autour d'espaces aménagés et décorés avec soin, parmi lesquels une grande salle de restaurant, des salons, un vaste jardin, des aires de promenade et de belles terrasses.

L'EHPAD est doté de deux unités protégées pour personnes désorientées (maladie d'Alzheimer et troubles apparentés) qui abritent des espaces spécialisés : une salle de rééducation, un espace multisensoriel, un espace zen équipé d'un lit de flottaison et un jardin thérapeutique.

L'équipe pluridisciplinaire de l'EHPAD (infirmières, aides-soignants, ergothérapeute, psychologue, kinésithérapeutes libéraux) propose aux personnes accueillies des activités et exercices à visée thérapeutique dans le cadre de leur projet de soin personnalisé.

04 82 29 41 56
80 avenue du Casino
www.residenceduchampdecourses.com

Mme Aurélie Girardot, Directrice de l'établissement, accueille le Maire Gilles Pillon, l'Adjoint à l'Urbanisme Bernard Poncet et l'Adjointe aux Seniors Sylviane Maleysson, pour leur faire découvrir les lieux.

Info travaux : parking des Marronniers

Dans le cadre du projet immobilier "L'ARCAE", le parking des Marronniers (rue de la Mairie) est fermé au public pour une durée estimée à 2 ans. Des aménagements spécifiques y seront réalisés pour faciliter le bon déroulement du chantier (base vie et circulation des engins).

Aux abords, des emplacements de stationnement sont réservés aux cabinets médicaux de la rue de la Mairie. Par ailleurs, afin de faciliter l'accès aux usagers de la mairie, un espace de stationnement est identifié en zone bleue et réglementé devant le bâtiment, allée de la Mairie : stationnement limité à 1h30, de 9h à 18h (sauf le dimanche et les jours fériés).

État civil 2021

Listes non exhaustives tenant compte du droit de protection des données personnelles des familles. 36 naissances et 11 mariages ont été déclarés en 2021.

NAISSANCES

Luce THIOLLIER BAUCHOT, née le 23 février
Clémence CURTET, née le 9 mars
Odessa ESCALLON, née le 1er mai
Arthur ADAM, né le 18 mai
Charlotte MUNET, née le 10 juin
Théo GRAND-CHAVIN, né le 19 juin
Anna MOULAHADA, née le 28 juin
Eléna FROST, née le 4 juillet
Clémentine CUNAT, née le 3 août
Alice EYSSAUTIER, née le 8 septembre
Tiann DIALLO, né le 9 septembre
Ydir KHAZAZ, né le 23 septembre
Maxime ABELLARD FERREIRA, né le 10 octobre
Scott COLAVET PECHEUR, né le 16 octobre
Thomas FERRAN, né le 3 novembre

MARIAGES

Elodie DOMINGUES DA CUHNA et Quentin COLETTE, le 26 juin
Irène KOHUT et Brice ESCALLON, le 3 juillet
Aurélie BESSON et Philippe PLANA, le 23 juillet
Cristina GRUMEZA et Julien CHÉRET, le 28 août
Nicerine LAVIGNE et Ludovic HUGUENIN, le 18 septembre

DÉCÈS

Marguerite AGATE, épouse SENZACQUA, le 21 janvier
Jean BAUDIN, le 5 février
Marcel PERRIER, le 25 février
Jean CHIORINO, le 10 mars
Yousef RAHMANI, le 19 mars
Serge BROCHET, le 27 mars
Robert GALETTI, le 10 avril
Michelle BRUNET, épouse TACHON, le 16 avril
Monique CHAVENCE, épouse FÉNÉON, le 11 mai
Nicole MADELAINE, épouse BAGUET, le 25 juin
Gérard LEBLANC, le 31 juillet
Joseph WITKOWSKI, le 5 août
Louis PANGAUD, le 12 août
Jeanne ROCHE, le 18 août
Nicole DUPRÉ, épouse RAMBERT, le 2 septembre
Louise VIALLON, épouse LESAUVAGE, le 17 septembre
Rodolphe BOUMENDIL, le 21 septembre
Camille PROST, épouse CHIRAT, le 28 septembre
André ANDRONNET, le 30 septembre
Paul ARBEZ, le 6 octobre
Victor BORNUAT, le 29 octobre
Marcelle VAILLY, épouse GAVET, le 11 novembre
Andrée AULAGNET, épouse GUEDJ, le 19 novembre
Lucienne GUICHERD, épouse BRULAS, le 4 décembre

Dépôt de dossier numérique : mode d'emploi

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer une demande d'autorisation de construire sous forme numérique.

Le dépôt du dossier se fait via une procédure en ligne, accessible 7j/7 - 24h/24, sans avoir besoin de déposer un dossier papier.

Avant de déposer le dossier, je connais :

- Le type de dossier (permis de construire, déclaration préalable etc.).
- Le formulaire à sélectionner (ex. déclaration préalable pour travaux sur une maison individuelle).
- Les informations relatives à mon projet nécessaires pour remplir le formulaire (ex. surfaces de plancher).
- Je dispose des plans et pièces à joindre au dossier, en format numérique.

Les pièces du dossier et plans au format numérique :

- Les pièces et plans doivent de préférence être numériques (depuis un ordinateur).
  A défaut, il est possible de les scanner en veillant à la bonne qualité du document (résolution suffisante).
  Photos des documents à éviter !
- Le dossier doit être indexé : chaque pièce du dossier doit faire l'objet d'un fichier informatique distinct.
  Il n'est pas autorisé de déposer l'intégralité du dossier dans un seul fichier numérique.
- Formats acceptés : PDF, jpeg, png.
- Taille maximum acceptée pour chaque fichier : 25 Mo.
  Possibilité de déposer jusqu'à 6 fichiers par pièce.
- Chaque plan doit comporter la mention d'une échelle.
- Il n'est pas nécessaire de signer chaque document.

Je me connecte à *urbanisme.toodego.com* pour le dépôt :

1. **Je suis un particulier**
   Je me connecte ou je crée mon compte utilisateur Grand Lyon Connect ; je peux aussi utiliser mon compte France Connect.
2. **Je suis un professionnel**
   Je crée un compte spécifique Toodego Urbanisme pour les professionnels ; je recevrai un mail de confirmation.

Après le dépôt, je peux :

- Suivre l'avancement de mon ou mes dossier(s).
- Retrouver les échanges de courriers.
- Déposer les pièces complémentaires.
- Donner accès à mon dossier à une tierce personne, en lui indiquant un code secret de connexion fourni par la commune.

Pour préparer mon projet, plusieurs ressources sont à ma disposition :

- RDV préalable en mairie
- ***www.salvagny.org***
- ***www.service-public.fr*** *(rubrique Logement / autorisation d'urbanisme)*

PLU-H

Avis d'enquête publique

Du lundi 28 février au mardi 5 avril 2022 à 16h, la Métropole de Lyon soumet à enquête publique unique les deux projets suivants :

1. Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon
2. Création des périmètres délimités des abords (PDA) de monuments historiques.

Les objectifs du projet de modification n°3 du PLU-H :

- Renforcer l'intégration dans le PLU-H des enjeux sociaux et environnementaux ;
- Intégrer l'actualisation de la politique de l'habitat ;
- Intégrer les évolutions des projets opérationnels et d'aménagement (grands projets d'intérêt métropolitain, projets d'intérêt intercommunal, projets des communes) ;
- Ajuster certaines règles du nouveau document à la suite de leur application lors de l'instruction des autorisations du droit des sols.

Comment déposer vos observations ?

- Registre d'enquête à votre disposition à l'accueil de la Mairie.
- Registre dématérialisé consultable sur ***www.registre-numerique.fr/mod3-pda-grandlyon***
- Par courriel ***mod3-pda-grandlyon@mail.registre-numerique.fr***
- Permanences physiques et téléphoniques
  Prise de rendez-vous obligatoire sur ***www.registre-numerique.fr/mod3-pda-grandlyon***
- Par courrier à adresser à :
  Monsieur le Président de la commission d'enquête
  Métropole de Lyon
  Délégation Urbanisme et Mobilités
  Direction de la planification et des stratégies territoriales
  Service Planification
  20, rue du Lac
  CS33569
  69569 Lyon cedex 03

A l'issue de l'enquête publique unique, les deux projets, éventuellement modifiés pour tenir compte du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, seront soumis à l'approbation du Conseil de la Métropole de Lyon.

Vie locale

Bienvenue en mairie !

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à Stéphanie Fillon, à Sandrine Gaillac et à Ghislaine Devaux (de gauche à droite), respectivement affectées aux ressources humaines, urbanisme/service technique et services comptabilité.

Une couverture santé pour tous !

La Mutuelle des Monts d'Or*, en partenariat avec l'association ACTIOM, vous propose le dispositif **Ma Commune Ma Santé**. Ma Commune Ma Santé s'adresse à ceux de tout âge qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

Ma Commune Ma Santé, c'est :

- Une mutuelle ouverte à tous.
- Des tarifs négociés et mutualisés au niveau national.
- Le libre choix d'une formule adaptée aux besoins de chacun parmi les offres de plusieurs partenaires.
- Une tarification simple pouvant générer une réelle économie sur les cotisations.

Qui peut en bénéficier ?

- Habitant de l'une des 11 communes (résidence principale ou secondaire).
- Commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans l'une des 11 communes.
- Employé territorial ou agent municipal au sein de l'une des 11 communes.

Service conseil et prise de rendez-vous au **05 64 10 00 48**
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Permanences en mairie, sur rdv, **les 17 mars, 8 avril et 10 mai,** de 14h à 17h.

Mutuelle des Monts d'Or

* *Champagne au Mont d'Or, Chasselay, Civrieux d'Azergues, La Tour de Salvagny, Les Chères, Limonest, Lissieu, Marcilly d'Azergues, Morancé, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et Saint-Didier-au-Mont-d'Or*

Permanences numériques pour vous guider dans vos démarches

Vous avez besoin d'aide dans vos **démarches administratives en ligne** ?
Vous n'avez pas le **matériel nécessaire** pour accéder à ces sites ?
Vous souhaitez **vous former gratuitement** au numérique ?
Prenez rendez-vous dans les Maisons de la Métropole, Pierre Pellissier, conseiller numérique, vous accompagnera dans vos démarches.

MDM Écully
10, chemin Jean-Marie Vianney
04 28 67 28 20
Chaque jeudi, de 9h à 16h

MDM Limonest
47, place Decurel
04 28 67 14 70
Chaque vendredi, de 9h à 16h

La conciliation de justice : un service essentiel pour les concitoyens

Dans le cadre du développement des services de proximité, la commune accueille, depuis le début de l'année, **M. Pierre Favret**, conciliateur de justice pour le tribunal judiciaire de Lyon.

Les objectifs la conciliation
La conciliation est un mode de règlement amiable des litiges entre deux personnes privées, une personne privée et une entreprise, à l'exception des litiges envers des entreprises publiques (trésor public, préfecture…) et les litiges de familles (divorce, garde d'enfant…).

Depuis le 1er janvier 2020, le recours au conciliateur de justice est obligatoire avant de déposer son dossier pour une audience au Tribunal judiciaire. Le succès de la conciliation met un terme au litige entre les parties, l'échec autorise le demandeur à porter son dossier au Tribunal judiciaire de Lyon, sans frais et sans avocat.

M. Favret étant indisponible jusqu'au mois de juin, **M. Jean-Jacques Osmandjian** sera à votre disposition en mairie, les **mardis 12 avril et 10 mai** (après-midi).

Prise de rendez-vous
accueil@salvagny.org
04 78 48 06 35

www.conciliateurs.fr

Navette S2 : le service évolue

La ligne S2 assure habituellement un service entre l'arrêt "Tour de Salvagny – Mairie" et la halte SNCF, de 6h30 à 9h30 et de 15h30 à 19h30.

Depuis le 31 janvier, un itinéraire supplémentaire "Tour de Salvagny-Mairie – Rond-point de Sutin" a été mis en place pour desservir la résidence médicalisée du champ de courses (de 9h30 à 15h30).

Attention, cet itinéraire ne dessert pas la halte SNCF !

Horaires de la ligne sur ***www.salvagny.org***

Inscriptions EAJE

Cette année, la commission pour l'attribution des places vacantes à l'EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) "Les p'tits loups", pour la rentrée de septembre, se tiendra le **4 mai**. Les parents désireux d'inscrire leur(s) enfant(s) sont invités :

1. à remplir un formulaire de pré-inscription, téléchargeable sur le site de la mairie ***www.salvagny.org***
2. à le retourner complété, **avant le 26 avril :**
   - soit par courriel : eaje@salvagny.org
   - soit par voie postale : EAJE les p'tits loups 1, avenue de l'Hippodrome 69890 La Tour de Salvagny

1ères JPO du Campus Région du numérique

Samedi 19 mars, de 10h à 17h, le Campus Région du numérique (Charbonnières-les-Bains) ouvre ses portes au grand public !

Que vous soyez lycéens, étudiants, parents, entreprises intéressées par la transformation numérique, ou tout simplement curieux, cette journée portes-ouvertes est faite pour vous !

Venez rencontrer l'ensemble des acteurs du Campus : les écoles et les organismes de formations, les entreprises, ainsi que les consortiums de l'Usine du Campus dédiée à l'industrie du futur.

⊕ ***campusnumerique.auvergnerhonealpes.fr***

Rénovation du restaurant scolaire et création du pôle petite enfance

La situation actuelle, et notamment les problématiques d'approvisionnement, ont mis en difficulté un certain nombre d'entreprises qui n'ont pas pu répondre favorablement aux marchés publics lancés par la commune.

Ainsi, certains appels d'offre, n'ayant pas fait l'objet de candidatures satisfaisantes, doivent être relancés, retardant ainsi le projet. C'est pourquoi, les travaux ne débuteront pas à la rentrée des congés scolaires d'hiver, comme prévu initialement, mais probablement à la rentrée de septembre.

Restauration scolaire : c'est parti pour la DSP !

Comme prévu, la consultation pour le renouvellement du contrat de gestion de la restauration scolaire dans notre commune a été lancée et les candidatures rendues ce **4 mars.**

Concernant les modalités d'inscription et de règlement, le cahier des charges a mis l'accent sur les points suivants :

- Inscription dématérialisée par le biais d'un portail famille
- Possibilité d'inscription et désinscription 24h avant le jour J
- Possibilité de s'inscrire le matin même avant 8h30 (coût supplémentaire)
- Possibilité de se désinscrire le matin même avant 8h30 (prix du repas restant dû)
- Paiement mensuel en fin de mois sur facture des repas consommés, par tout moyen mis à disposition (prélèvement, virement, carte bancaire, chèque bancaire, espèces).

D'un point de vue "éthique" et légal, la commune a veillé à la prise en compte des éléments suivants :

- Création d'une commission paritaire (parents et élus) pour veiller à la qualité et à l'organisation du service
- Mise en place d'un volet "développement durable" pour veiller à l'utilisation des produits, la gestion des déchets et la diminution du gaspillage
- Priorité donnée aux approvisionnements locaux, bio ou certifiés.

Reprise des séances de natation

Compte tenu des conditions sanitaires, l'activité natation avait été suspendue dans toutes les écoles de l'académie. Depuis la rentrée des vacances d'hiver, l'allégement du protocole a permis la reprise des séances.

Freevélo'v pour les jeunes

La Métropole de Lyon lance **Freevélo'v,** des vélos reconditionnés mis à disposition de jeunes étudiants boursiers ou en parcours d'insertion professionnelle.

Comment ça marche ?

- Prêt gratuit d'un vélo de ville pour 3 à 12 mois renouvelables, soit une durée maximale de deux ans
- Vélos confortables, solides et adaptés à toutes les tailles
- Vélos prêtés avec un antivol à clé et un marquage bicycode pour plus de sécurité
- La Métropole de Lyon reste propriétaire, mais vous gardez le vélo chez vous et en assurez l'entretien (nombreux ateliers d'autoréparation à votre disposition).

⊕ Conditions d'éligibilité, inscriptions et autres infos pratiques sur ***freevelov.grandlyon.com***

Côté Seniors

Webconférence : Musclez votre cerveau !

Après la webconférence du 14 février dernier "Un lieu de vie adapté et une santé préservée", la filière gérontologique du Rhône vous propose un nouveau rendez-vous, **mardi 29 mars,** pour "Muscler votre cerveau".

Comme pour les deux derniers ateliers, nous vous invitons à vous rendre sur la page d'accueil du site internet de la commune ***www.salvagny.org***

Vous y trouverez les informations pour vous connecter et rejoindre la réunion.

Atelier Prévention des chutes

L'association SIEL BLEU, en partenariat avec le service Seniors, vous propose un atelier de prévention des chutes, **jeudi 19 mai,** à 14h, à la Maison de La Tour (sans inscription).

Comment concilier les mouvements de votre vie quotidienne à vos besoins et à vos capacités ? Comment lutter contre la sédentarité en toute sécurité ? Nous vous attendons pour vous apporter des réponses adaptées.

La Cagette aux Livres

Bibliophiles et bibliovores, vous avez rendez-vous place de la Halle pour la Cagette aux Livres !

Samedi 11 juin, le Conseil des Aînés vous propose sa formule habituelle : déposez, consultez, empruntez comme bon vous semble ! Il est encore temps de faire du tri dans vos lectures qui feront, sans aucun doute, le bonheur de quelqu'un d'autre.

Place de la Halle de 10h à 18h (dépôt des livres de 10h à 12h uniquement).

Déjeuner des Aînés

Le Déjeuner des Aînés, offert par la commune aux Tourellois de plus de 74 ans, marque traditionnellement le passage à une année nouvelle. Cette année, les dispositions sanitaires ont contraint les élus à reporter les retrouvailles au printemps et plus précisément le **samedi 14 mai** (à 12h, à la salle des Fêtes du parc de l'Hippodrome).

Un carton d'invitation nominatif sera prochainement adressé par courrier aux convives.

Report des ateliers Mémoire

Le protocole sanitaire en vigueur n'a pas permis la tenue des ateliers mémoire de janvier et de février. Les dates des séances, reportées au mois de septembre, vous seront communiquées ultérieurement.

La Grande Collecte est de retour !

Mercredi 16 mars, le Conseil des Aînés reprend ses activités avec le retour de la Grande Collecte, au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Alors, fouillez bien au fond des armoires, du garage, de la cave ou du grenier !

Vêtements, chaussures, couvertures, vaisselle (bien protégée !), jouets, petits objets décoratifs doivent être propres, en bon état et bien emballés dans des sacs plastique fermés.

De 8h30 à 11h30, place de la Halle.

Covid oblige, le loto du Club des Anciens s'est transformé en tombola. 20 personnes ont gagné des paniers garnis et autres bons d'achat.

Permanences de la **Mission Locale**

Vous avez entre 16 et 26 ans et n'êtes plus scolarisé ? Thibaud Belair, Conseiller en Évolution Professionnelle, vous accompagne dans vos recherches d'emploi et de formation, mais également dans vos problématiques de vie quotidienne : mobilité, logement, droits civiques, santé etc.
Alors n'hésitez pas à venir à sa rencontre **chaque 2e et 4e jeudi du mois,** de 9h à 12h en mairie (sans rendez-vous).

Mission Locale des Monts d'or et des Monts du Lyonnais

Ensemble, changeons les règles !

Parce que 2 millions de femmes n'ont pas les moyens d'acheter des tampons ou des serviettes pendant leurs règles, la Métropole de Lyon s'associe à Règles élémentaires pour organiser une collecte sur l'ensemble de son territoire.
Du 8 mars au 28 mai 2022, participez à la grande collecte de protections périodiques ! Une boîte à don est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

⊕ informations et points de collecte sur ***www.grandlyon.com***

QUE PUIS-JE METTRE
DANS UNE BOÎTE À DONS ?

Tous les produits d'hygiène intime :

Les paquets entamés et produits en vrac sont acceptés à condition qu'ils soient emballés individuellement.

Ainsi que :

Conférence **"Gérer les écrans à la maison"**

Les écrans sont partout et posent de nombreuses questions éducatives aux parents de la génération Z. À quel âge le premier téléphone ? Comment marche le contrôle parental ? Comment protéger mon enfant des "dangers" d'Internet et des réseaux sociaux ? Pourquoi les jeux vidéo sont-ils source de tant de conflits ? Comment gérer l'omniprésence des écrans aujourd'hui et accompagner mon enfant à vivre dans une société connectée ?

Le service Famille de la commune vous propose ce temps d'échange animé par des professionnels de l'association Fréquence Ecole, pour aborder les principales interrogations et inquiétudes que vous, parents, exprimez à l'égard des écrans et de leurs usages.

Appuyé sur les dernières **études sur l'évolution des usages numériques** et les travaux de **spécialistes de l'enfance et du numérique,** ce débat vous permettra de mieux cerner la réalité des usages aujourd'hui et d'appréhender les opportunités et les limites d'internet et des réseaux sociaux.

Samedi 12 mars de 10h à 12h
Maison de La Tour
Accueil café dès 9h30

Vie économique

Bienvenue à...

Design Bois

Le 4 février dernier, Anna et Jean-François Bochard accueillaient le Maire et ses adjoints pour une visite de la société nouvellement installée avenue de la Poterie. Une prise de contact conviviale qui a permis de découvrir une belle équipe, des locaux entièrement rénovés et particulièrement accueillants.
En 15 ans, la société Design Bois a développé un portefeuille clients assez conséquent et affiche aujourd'hui de belles références et des réalisations prestigieuses. Sa vocation ? "Concevoir et réaliser un écrin qui valorise un produit, une collection, une ligne, un espace...".
Découvrez la société, ses valeurs, ses projets... et ses offres d'emploi sur son site internet.

58, avenue de la Poterie
04 78 43 07 16
contact@design-bois.fr
www.design-bois.fr

DESIGN BOIS
L'art et la manière

Bernard Poncet (1er adjoint) et Vincent Perra

La Chèvre'rit, c'est aussi le jeudi !

Les fromages de la Chèvre'rit de Dardilly arrivent sur notre marché hebdomadaire du jeudi matin ! Installée à Dardilly (Montcourant) depuis déjà 3 ans, l'exploitation caprine de Vincent Perra est un modèle d'agriculture biologique particulièrement vertueux, puisque tout y est produit et recyclé.

Suivant les normes de l'agriculture biologique :

- Le foin est issu à 100% de l'exploitation en hiver et l'herbe fraiche pâturée en période estivale (notamment sur des parcelles mises à disposition par la commune de La Tour de Salvagny allée du Lac et derrière l'EHPAD avenue du Casino).
- Le cycle de reproduction des chèvres est respecté (reproduction en septembre et mise bas en mars).
- La période de tarissement (arrêt de la lactation avant mise bas) est nécessaire chaque année en janvier et février, raison pour laquelle il n'y a pas de fromages de chèvre en hiver.
- L'intégralité du lait est transformée en fromages sur l'exploitation.

Les fromages et autres produits (viande, yaourt, vin, bière etc.) sont en vente directe au magasin (36 chemin de Traîne-Cul à Dardilly) et dorénavant chaque jeudi matin, place de la Halle, à l'occasion du marché.

⊕ ***chevreriededardilly.wixsite.com/website***

Bienvenue à...

Vincent Sauveplane et John-Patrick Zervos, chirurgiens-dentistes, rejoignent le cabinet de Jean-Jacques Lair, situé 1 avenue des Monts d'Or.

Prise de rendez-vous au **04 78 48 05 55**

Le temps d'une **bulle**

Marie Cervos, réflexologue, propose des soins à votre domicile (La Tour de Salvagny et ses environs), le mercredi et le samedi matin.

06 66 24 05 36

LA CHEVRE'RIT DE DARDILLY

Ça bouge !

Des totems signés **Polymobyl**

6 nouveaux totems ont été installés aux entrées de notre commune. De belles créations, conçues et fabriquées par la société tourelloise Polymobyl, qui annoncent la couleur ! Loisirs, nature et commerces… une invitation à découvrir La Tour de Salvagny et un petit clin d'œil pour inciter à y revenir !

1, allée du Crêt
04 82 29 13 90
www.polymobyl.com

De gauche à droite : Pascal Vignon (chef de projet), Benjamin Loquet (infographiste), Carla Patamia (adjointe à la communication), Jacques Debord (conseiller délégué à la proximité) et Bernard Pichot (dirigeant de Polymobyl).

Pressing de La Tour : comment faciliter le quotidien ?

Alors que la crise sanitaire a précipité la fermeture de bon nombre de pressings, le Pressing de La Tour a tenu bon ! Avec force et conviction, Inès Rossignol, gérante du magasin, a fait le choix de miser sur l'humain et la technologie.

"Quand beaucoup ont serré le frein, j'ai passé la 3e vitesse ! ".

Inès a investi dans la mise aux normes de toute l'installation électrique du commerce et dans 3 équipements conséquents :

- Une machine de nettoyage à sec plus respectueuse de l'environnement ;
- Une laverie qui garantit un nettoyage au PH neutre et par conséquent permet de laver sans risque certains articles dont le nettoyage est recommandé à sec ;
- Un mannequin de repassage automatique qui réduit considérablement le temps de repassage des chemises et accroit ainsi la compétitivité du service (réduction du prix d'environ 35%).

Mais l'investissement ne se limite pas à la technologie ! Ancienne journaliste au Mexique (son pays d'origine), puis styliste de robes de mariées dès son arrivée en France, Inès a fait le choix d'appuyer son activité sur une équipe solide et fidèle (pressing et atelier de couture/retouche).

"Ces dernières années, il a fallu se serrer les coudes et notre équipe de 5 filles a réussi à établir une vraie relation familiale et à créer des conditions de travail aussi confortables que possible."

2, avenue de la Poterie
09 53 71 85 76

Vie associative

L'organisation au cœur de sa mission !

Afin de simplifier la logistique de gestion des salles et du matériel mis à disposition des associations, des écoles, des particuliers et des entreprises, la commune a missionné Flora Perrier pour faire un état des lieux :

1. Inventaire du mobilier.
2. Réflexion sur la réorganisation : lien avec les différentes associations, évaluation des besoins, identification des dysfonctionnements, solutions à apporter validées par les élus, tri, nettoyage, rangement etc.
3. Conception d'une signalétique informative apposée dans les espaces partagés afin de faciliter le bon déroulement des activités associatives et scolaires.
4. Réflexion engagée avec le service associations pour simplifier la gestion des salles communales (logiciel, prise de contact etc.).

« J'ai beaucoup aimé cette mission qui prend fin, une belle expérience à la fois utile et humaine. Je remercie les agents municipaux et les élus qui m'ont si bien accueillie, notamment les collègues du service technique qui ont vraiment joué le jeu ! Je salue leurs compétences en termes de logistique, de travaux, d'organisation et leur disponibilité qui m'ont particulièrement facilité la tâche. Nous avons découvert des pépites fabuleuses et poussiéreuses !
Je salue également les associations avec lesquelles j'ai collaboré. Elles ont grandement facilité ma démarche, bien participé à l'opération de tri (encombrants, matériel électrique etc.), ont été mises en contact pour des trocs judicieux. Les Naturiales ont récupéré du bois mis de côté par le Festival Farwest Lyonnais, une machine à hot dog fait désormais le bonheur des Anciens Pompiers Tourellois… Un bilan que je retiendrai comme très positif à tous les niveaux. »

Ventes à emporter !

Samedi 19 et dimanche 20 mars, les Anciens Pompiers Tourellois vous proposent une vente de boudin, à partir de 9h, devant la Maison de La Tour et place de la Halle.

Les Amis du jumelage de La Tour de Salvagny sont heureux de vous accueillir place de la Halle à l'occasion du marché hebdomadaire, le **dimanche 10 avril,** de 9h à 13h. Ils vous proposent d'acheter la "Colombe pascale", brioche garnie de fruits, tradition gastronomique de la région de Milan et symbole de paix et d'amitié.
N'hésitez pas à venir leur rendre visite !

Dimanche 24 avril, l'APEL de l'école Notre-Dame des Charmilles vous propose une vente de brioches à partir de 9h, place de la Halle.

Françoise Morel, Présidente de la bibliothèque, entourée de son équipe, de Gilles Pillon (Maire), d'Anne-Marie Chaffringeon (Adjointe aux associations) et de collaboratrices de la Métropole de Lyon.

1977… 2022 : une belle aventure qui touche à sa fin

Comment en 45 ans, une petite équipe de bibliothécaires, diplômées "Bibliothèque pour Tous", a su créer cette bibliothèque aux 13 600 livres actuels ?
Bravo pour cette belle réalisation, œuvre des nombreuses bibliothécaires bénévoles qui se sont succédé dans un esprit d'équipe et de parfaite entente !
« Merci à la Municipalité qui nous a permis de nous agrandir au fur et à mesure du développement de la bibliothèque à laquelle a été ajoutée la cassettothèque pendant 10 ans.
Les bibliothécaires partiront toutes fin juin, laissant la place à une équipe municipale nouvelle. La roue tourne, mais, les fidèles lecteurs, adultes et enfants, pourront continuer à trouver sur les rayons, les livres qui leur conviennent, guidés par d'autres bénévoles. Merci à tous, ce fut une belle expérience ! »
Françoise Morel et son équipe actuelle.

Le Tac Tennis vous informe!

Avis aux adhérents ! Les badges pour accéder aux courts extérieurs ont été changés le 12 février dernier. Vous pouvez faire l'échange de badge à l'occasion des permanences qui se tiennent le deuxième samedi matin de chaque mois.
Durant les prochaines vacances de printemps, le club organisera des stages pour enfants, du 18 au 29 avril.
En avril/mai, les matchs par équipe reprendront : pour connaître le programme, consultez le site ***www.tactennis69.wordpress.com.***
Enfin, réservez la date de la prochaine fête du tennis qui aura lieu le **11 juin prochain**.
Pour ceux qui veulent découvrir le tennis, n'hésitez pas à contacter le club au **06 30 50 59 25** pour faire un test !

Holissime : en toute intimité vers le bien-être

Holissime by les Temps Danse c'est bien évidemment de la Danse, mais également du Yoga & du Mouvement. Le "Bien-être" est un domaine qui a pris tout son sens dans les activités que l'association vous propose. Chaque semaine, des ateliers se tiennent à la salle du Pesage et s'articulent autour de différentes thématiques.

⊕ sur ***www.holissime.com*** et suivez votre association sur ***www.facebook.com/Holissime***

Le vide grenier est de retour

Après deux années "sans", l'association A.A.T. espère que 2022 lui permettra de tenir son traditionnel vide grenier du 1er mai, l'évolution actuelle des conditions sanitaires semblant y être favorable. Il se tiendra le **dimanche 1er mai** au parc de l'Hippodrome.
Le bulletin d'inscription sera :

- Envoyé par mail aux exposants de 2018 et 2019 ;
- Envoyé à la suite de demandes formulées à ***aat.videgrenier@gmail.com*** ;
- Disponible à l'accueil de la mairie à compter de début avril.

Horaires, tarifs et autres infos pratiques seront précisés dans le bulletin d'inscription. La totalité des bénéfices réalisés lors des deux manifestations organisées par AAT, le Vide grenier et le Coffre à Jouets, est reversée à des associations caritatives intervenant dans le domaine de l'enfance. Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe de bénévoles pour l'organisation de cette journée, merci de contacter ***aat.videgrenier@gmail.com***

Au printemps, **Les Naturiales, c'est tout un programme !**

Vendredi 25 mars, l'association vous propose la conférence *"A la rencontre des plantes aromatiques et médicinales"*. Christine Caniffi, herbaliste, vous dévoile les vertus médicinales de plantes qui vivent tout près de vous. A 20h à la salle de Spectacle (derrière la mairie). Entrée 5 €.
Du 5 avril au 3 mai, le Troc-Truc est en libre-service au Jardin de l'An Mil (place de Terruggia au Vieux-Bourg) : plantes à massif ou d'intérieur, graines, boutures enracinées, outils en trop, pots et godets, anecdotes et expériences, bouquins et vieilles revues... ici, tout s'échange !
Samedi 9 avril, l'équipe des Naturiales accueillera le SAGYRC pour partager avec vous "Les bonnes pratiques du jardin" ! De même, un atelier d'écriture et de poésie sera organisé avec la Métropole autour du thème de l'eau. La date sera communiquée sur ***lesnaturiales-salvagny.fr/blog***

Le dimanche 22 mai, c'est le grand retour de la fête des Naturiales ! *"Auprès de mon arbre"* se déroulera dans le cadre bucolique du parc de l'Hippodrome, de 10h à 18h.
Marché artisanal et marché aux plantes, gourmandises de toutes sortes et animations vous attendent pour cette belle fête familiale :

- Jeu du Quiz,
- Cabanes à construire
- Exposition de sculptures-galets issues de nombreuses essences d'arbres
- Découverte du savoir-faire d'un tourneur sur bois et d'un luthier
- Découverte du contexte forestier local et appréhender l'utilisation et les métiers du bois.

Une restauration sur place ou à emporter vous permettra de prendre le temps et de passer une excellente journée.

⊕ sur ***lesnaturiales-salvagny.fr***

Conseil municipal du 27 janvier 2022

Règlement Local de Publicité (RLP)

Le code de l'Environnement définit une règlementation nationale applicable à l'affichage extérieur (publicité et enseignes) mais permet néanmoins l'application d'un Règlement Local de Publicité, plus adapté aux enjeux locaux.
Actuellement, il n'existe pas de RLP métropolitain. 42 communes de la Métropole disposent d'un RLP communal, les 17 autres étant, par conséquent, soumises au règlement national. Dans un souci d'harmonisation, il a donc paru nécessaire de mettre en œuvre la procédure d'élaboration d'un RLP métropolitain, avec pour objectifs de :

- Garantir un cadre de vie de qualité,
- Développer l'attractivité métropolitaine,
- Développer l'efficience des outils à la disposition des collectivités.

Le Conseil de la Métropole de Lyon du 13 décembre 2021 a arrêté le bilan de la concertation pour avis au conseil municipal. Ce règlement permettant de préserver la commune d'une publicité trop importante et agressive, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le Règlement Local de Publicité.

Projet d'amplification de la Zone à Faibles Émissions de la Métropole de Lyon

La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 oblige la Métropole de Lyon à instaurer une Zone à Faibles Émissions (ZFE) sur son territoire.
La pollution de l'air étant un réel enjeu de santé publique, cet outil vise à réduire l'émission de polluants atmosphériques, en interdisant la circulation de certains véhicules, classés selon leurs vignettes Crit'Air, sur un territoire donné.
Depuis le 1er janvier 2020, les véhicules professionnels aux vignettes Crit'Air 5, 4 et 3 ont interdiction de circuler à Lyon, Bron, Vénissieux et Villeurbanne (à l'intérieur du Boulevard Périphérique Laurent Bonnevay).
La Métropole de Lyon, Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), a le pouvoir de fixer les modalités d'application de cette réglementation et a décidé de renforcer cette restriction.

Périmètre d'application
Actuellement, la commune de La Tour de Salvagny n'est pas incluse dans le périmètre d'application de la ZFE. Cependant, ses habitants sont impactés, leurs déplacements étant souvent tournés vers le centre de la Métropole. Le territoire de la commune est également concerné par le trafic de report qui ne peut circuler dans le périmètre de la ZFE.

Aides d'application
Le bonus écologique à l'achat, la prime à la conversion, la "surprime ZFE" et le micro-crédit visent à accompagner l'acquisition de véhicules moins polluants.
La Métropole de Lyon a la possibilité d'enrichir ses dispositifs par ses propres aides.

Véhicules interdits
Plus restrictives que les conditions imposées par l'Etat, les interdictions de la Métropole de Lyon ciblent :

- Les véhicules Crit'Air 5 (et non-classés) dès juillet 2022 (échéance relativement proche de celle imposée par le cadre national) ;
- Les véhicules Crit'Air 4 à Crit'Air 2 entre 2023 et 2026.

La Métropole recueille l'avis des conseils municipaux des communes sur la première étape du projet d'amplification de la ZFE (véhicules et deux roues motorisés de Crit'Air 5 et non classés), projet d'arrêté dit "VP5+".

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Émet un avis favorable** sur la mise en place de la ZFE renforcée qui vise à interdire les véhicules particuliers Crit'Air 5 et non classés, sous réserve que la Métropole de Lyon :
  - Informe les Tourellois de l'ensemble des aides nationales et métropolitaines dont ils peuvent bénéficier pour acheter un véhicule moins polluant par la transmission d'un document synthétique ;
  - Accompagne les publics les plus éloignés du numérique ou nécessitant une aide dans leurs démarches administratives relatives à cette conversion ;
  - Développe des solutions alternatives dès à présent : une aire de covoiturage, un parking relais vélo ;
  - Propose une aide financière suffisante afin que les personnes impactées n'aient pas à dépenser une somme d'argent inacceptable et intenable.
- **Mentionne** à la Métropole de Lyon que la Ville de La Tour de Salvagny n'est pas favorable au calendrier et restrictions proposés par la collectivité ; le risque de mettre en opposition l'amélioration de la qualité de l'air et la liberté de déplacement étant trop important à ce stade.
- **Propose** à la Métropole de Lyon de se tenir au calendrier national dans le déploiement de la réglementation ZFE.

Prochaine séance du Conseil municipal **Jeudi 24 mars** à 20h. Salle du Conseil. Séance publique.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.salvagny.org

Rejoignez-nous sur Facebook (https://www.facebook.com/communedelatourdesalvagny) **et dorénavant sur Instagram** (www.instagram.com/la_tour_de_salvagny/) !

A suivre, à commenter et à partager !

A votre service !

Afin de faciliter votre quotidien, la commune vous propose un ensemble de services citoyens gratuits et vous accueille en mairie de La Tour de Salvagny pour les permanences suivantes :

Etat civil

Le service Etat civil de la mairie assure des permanences le samedi matin, de 9h à 11h30.
La mairie sera fermée les samedis :
- **12 et 26 mars**
- **16 et 30 avril**
- **14 mai**

Service Seniors

Betty Fiorenzano vous accueille chaque mercredi après-midi (sans rendez-vous), de 14h à 17h.

Consultation juridique

Maître Nicolas Larchères vous accueille, sans rendez-vous, de 9h à 11h, les samedis :
- **2 avril**
- **7 mai**

Conciliation de justice

Monsieur Jean-Jacques Osmandjian vous accueille les mardis après-midi :
- **12 avril**
- **10 mai**

Prise de rendez-vous au **04 78 48 06 35**
ou par mail ***accueil@salvagny.org***

Mutuelle : Ma commune Ma santé

Madame Isabelle Fermigier vous accueille, de 14h à 17h, les :
- **17 mars**
- **8 avril**
- **10 mai**

Prise de rendez-vous au **05 64 10 00 48**

Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais

Thibaud Belair, Conseiller, vous accueille, sans rendez-vous, de 9h à 12h, les jeudis :
- **10 et 24 mars**
- **14 et 28 avril**
- **12 mai**

Ecrivain public

L'équipe de bénévoles vous accueille sans rendez-vous, de 9h30 à 11h30, les lundis :
- **21 mars**
- **4 avril**
- **2 et 16 mai**

Conseiller numérique Ouest lyonnais

- Chaque jeudi, de 9h à 16h sur rendez-vous :
  MDM d'Ecully
  10, chemin Jean-Marie Vianney
  04 28 67 28 20
- Chaque vendredi, de 9h à 16h sur rendez-vous :
  MDM de Limonest
  47, place Decurel
  04 28 67 14 70

Election présidentielle 2022

L'élection du Président de la République se déroulera :
- le **dimanche 10 avril,** pour le premier tour ;
- le **dimanche 24 avril,** pour le second tour.

Le scrutin se déroulera à La Maison de La Tour, de 8h à 19h.

Si vous souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote (8h-12 ou 12h-15h ou 15h-19h), merci de prendre contact par mail à ***accueil@salvagny.org***

Procuration 2022 : ce qu'il faut savoir

- Un même mandataire peut bénéficier d'une procuration établie en France et d'une procuration établie à l'étranger.
- Le vote par procuration est désormais possible pour les électeurs sans motif à fournir.
- Le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant mais il doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.
- Durée de validité de la procuration, 3 possibilités :
  - Pour 1 seul tour de scrutin
  - Pour les 2 tours de scrutin
  - Pour une durée allant jusqu'à un an (ou pour les électeurs inscrits sur une liste électorale consulaire jusqu'à 3 ans).
- Comment établir une procuration ?
  - **En ligne sur www.maprocuration.gouv.fr**
  - Formulaire CERFA à remettre à la Gendarmerie de Dardilly (autorité habilitée la plus proche de la commune).

Cadre de vie

BONNES ATTITUDES DU PRINTEMPS

Le printemps revient avec son lot de bonnes attitudes à adopter dans l'intérêt de tous les habitants de notre commune. Gardons à l'esprit qu'au-delà de la simple règle administrative, le respect des arrêtés municipaux ou préfectoraux favorise avant tout le bien vivre ensemble.

Usage des engins électriques et à moteur

Les beaux jours reviennent et les envies de bricoler et de jardiner également. Pour le confort de tous, merci de bien vouloir respecter les créneaux horaires réservés à l'usage de votre outillage.

- Semaine : 9h-12h et 14h30-19h
- Samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Entretien de la végétation

Pour la sécurité des piétons et automobilistes, merci de bien vouloir entretenir la végétation en bordure du domaine public (voies de circulation et trottoirs).
Veillez à entretenir régulièrement vos haies, à élaguer vos arbres et arbustes au droit de votre propriété (grillage, mur, muret, etc.) !

Chenilles processionnaires du pin

Les poils urticants de la chenille processionnaire de pin peuvent entraîner des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge etc. La vigilance est donc de mise, en évitant tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées. C'est pourquoi, la lutte permanente contre ces chenilles est obligatoire. Chaque propriétaire est tenu de procéder à l'élimination des cocons ou mandater une entreprise spécialisée, par application d'un produit approprié homologué, ou par incinération de la branche coupée.

⊕ Arrêté municipal sur ***www.salvagny.org***

Astuce ! Installez des nichoirs à mésanges à proximité des zones infestées par la processionnaire ! Grand prédateur naturel, sa présence est un atout primordial dans la lutte alternative contre ce nuisible. Une mésange peut en effet vider à elle seule son nid d'hiver ou se servir dans votre collier écopiège comme dans un garde-manger.

ZOOM SUR LES COLLECTES

Collectes : bilan 2020

Les services métropolitains, en charge de la gestion des différentes collectes, a communiqué le bilan 2020 de la commune, l'occasion d'évaluer les tendances et de se situer par rapport à l'ensemble de la Métropole de Lyon. Les données montrent bien que le bac gris s'allège de plus en plus, notamment grâce à un tri sélectif de meilleure qualité et à un engouement pour la technique du compostage.

- **Déchets ménagers**
  Moyenne de 210,36 kg par Tourellois en 2020 (soit -2,9% entre 2019 et 2020), contre 221,87 kg par habitant pour la Métropole de Lyon.
- **Collecte Sélective**
  Moyenne de 68,78 kg par Tourellois en 2020 (soit 15,9% entre 2019 et 2020), contre 43,63 kg par habitant pour la Métropole de Lyon.
- **Collecte du verre**
  Moyenne de 40,07 kg par Tourellois en 2020 (soit 6,6% entre 2019 et 2020), contre 23,19 kg par habitant pour la Métropole de Lyon.
  Pour rappel, 13 silos à verre sont à votre disposition dans la commune.
  Chaque année cette collecte permet à la Métropole de Lyon d'effectuer un don à la Ligue contre le cancer. En décembre 2021, le montant du chèque a, pour la première fois, dépassé 100 000 euros !

Collecte du papier en mairie

La mairie de La Tour de Salvagny vient de s'engager dans la démarche sociale (création d'emplois solidaires pour des personnes en situation de handicap) et environnementale du réseau ELISE Lyon, expert dans le domaine du recyclage des déchets de bureau. Le partenariat, qui concerne plus particulièrement le recyclage des papiers et cartons, a permis de collecter 175 kilos en 3 mois, soit :

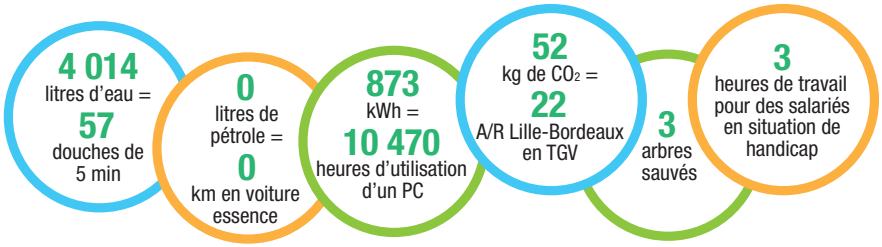

ECONOMIES AU QUOTIDIEN

Collecte des **déchets verts**

Chaque samedi, du 12 mars au 4 juin.
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

649, avenue Bourgelat à Marcy-l'Étoile (le long du campus VetAgro Sup, parking au niveau de l'entrée "Handi'chiens").

Accès gratuit, réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. Fourgons, bennes et véhicules à plateau interdits.

Tous les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles.

Distribution des **composteurs**

148 composteurs ont été distribués ce 12 février au parc de l'Hippodrome (123 en octobre dernier). Avec cette nouvelle opération, menée en partenariat par La Métropole Lyon et la commune, près de 15% des foyers tourellois sont aujourd'hui équipés. Un composteur et une multitude de conseils… A vous de jouer maintenant !

Nouvelles chaudières au fioul ou au charbon : c'est fini !

Non conformes à la nouvelle norme mise en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), les chaudières au fioul ou au charbon ne pourront plus être installées à compter du **1er juillet 2022.** En effet, un nouveau plafond plus strict d'émissions de GES entrera en vigueur, pour les équipements neufs de chauffage ou de production d'eau chaude, installés dans les bâtiments d'habitation ou à usage professionnel. **Dérogations** possibles pour tenir compte de situations spécifiques :

- Les travaux nécessaires sont techniquement impossibles ou contreviennent à des dispositions réglementaires ou législatives relatives au droit des sols ou au droit de propriété ;
- Il n'y a pas de réseau de chaleur ou de gaz naturel existant et aucun équipement compatible avec ce seuil ne peut être installé sans renforcement du réseau local d'électricité ;

À noter ! Les appareils déjà en fonction pourront continuer à être utilisés, entretenus et réparés. Sinon, pourront être installés dans les bâtiments tous les nouveaux équipements utilisant les réseaux de chaleur, l'électricité, la biomasse, l'énergie solaire ou géothermique, le gaz, ou encore un biocombustible liquide, y compris le biofioul.

Des aides financières allant jusqu'à 4 000 € existent pour encourager le remplacement des anciens équipements :

- Coup de pouce chauffage ;
- Coup de pouce chauffage des bâtiments tertiaires ;
- MaPrimeRénov'.

⊕ ***contact@infoenergie69.org*** **- 04 37 48 25 90** (taper 1)
www.infoenergie69-grandlyon.org

De petits gestes pour de grandes économies : **électricité et cuisson**

Pour accompagner les usagers vers la transition énergétique, les aider à économiser et à moins gaspiller, GRDF se propose de partager quelques trucs et astuces.

- **Les lampes à LED** consomment peu d'électricité et durent longtemps. L'installation d'une ampoule LED ou A+ revient à 11,90 € d'économie d'électricité par an (en comparaison d'une ampoule de type C). De plus, elle dure 8 fois plus longtemps. Prix unitaire : à partir de 3 €. Retour sur investissement en 4 mois seulement !
- **Les veilles consomment aussi !** 15 à 50 équipements par foyer sont en veille. La puissance totale de ces veilles pour un ménage dépasse souvent 50 W, ce qui représente un coût de plus de 80 € par an. Pensez à éteindre vos veilles !
- **Pensez à dégivrer votre congélateur.** Une couche de 3 mm augmente la consommation de près de 30%. Dégivrer régulièrement génère un montant d'économie de près de 15 € par an.
- **Cuisinez couvert !** Utiliser un couvercle sur vos casseroles permet de réduire de 4 fois la consommation d'énergie nécessaire et de gagner du temps pour la cuisson des aliments.

Les samedis de l'Ecocentre : inscrivez-vous !

Ces matinées thématiques sont animées par un professionnel du réseau pour approfondir un sujet lié à la construction, la rénovation et l'habitat écologique. Ouvertes au grand public sur inscription, ces rencontres/conférences sont gratuites. Les prochaines dates :

- **12 mars :** "Réaliser ses peintures et ses enduits écologiques" avec Stéphane Piccini, l'atelier de la chaux ;
- **2 avril :** "Savez-vous faire du feu sans fumée ?" Découverte du bois énergie / poêle rocket avec l'Atelier du Zephyr ;
- **9 avril :** "Auto-construire sa maison en bois-paille" avec Emmanuel Deragne, abre etc.

⊕ Inscription sur ***oikos-ecoconstruction.com***

A vos agendas

LA TOUR DE SALVAGNY
SOURCE D'ÉMOTIONS

Expositions d'art

Expo Marché d'art

Retrouvez le collectif d'artistes de référence de l'Ouest Lyonnais ! Peintres, photographes et sculpteurs de La Halle des Arts vous donnent rendez-vous les **12 et 13 mars** à la salle des Fêtes du parc de l'Hippodrome. Venez à leur rencontre, découvrir leurs dernières œuvres et échanger avec eux !
Samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 17h. Entrée libre. Obligations sanitaires suivant le protocole en vigueur.

Partition picturale en duo !

Les artistes tourellois, Renée Guyot et Abel Laguette, ont décidé d'exposer ensemble pour la première fois, dans la salle du Pesage.
Une collection colorée à découvrir avec un peu d'abstrait, des paysages et des portraits. Une immersion dans la lumière, les couleurs, les mouvements, la transparence et les reflets.
Rendez-vous le **samedi 30 avril** de 14h à 19h et le **dimanche 1er mai** de 9h à 19h. Entrée libre.

Nature et Bien-être

Conférence *"A la rencontre des plantes aromatiques et médicinales"*

Vendredi 25 mars, Christine Caniffi, herbaliste, vous dévoile les vertus médicinales de plantes qui vivent tout près de vous.
A 20h à la salle de Spectacle (derrière la mairie). Entrée 5€.

Balade de Printemps

Dimanche 15 mai, chaussez vos baskets et partez à la découverte des 7 communes ! Au départ de Saint-Genis les Ollières, 3 itinéraires s'offrent à vous sur 7, 14 et 23 km, pour relier Charbonnières-les-Bains, La Tour de Salvagny, Marcy l'Etoile, Sainte-Consorce, Grézieu la Varenne, Craponne… et retour à Saint-Genis !
A partir de 7h30 - Salle des Fêtes de Saint-Genis les Ollières.
Tarif : 6€ à partir de 12 ans.

Renseignements
Pascal Didelet au **06 72 87 53 88**
Michel Lefèvre au **06 26 66 82 20**

Le printemps des Naturiales

Dimanche 22 mai, "Auprès de mon arbre", c'est votre rendez-vous printanier avec la nature, le bois et l'artisanat.
De 10h à 18h. Parc de l'Hippodrome.

page 11.

Loisirs

Rallye Lyon-Charbonnières-Rhône

Le rallye Lyon-Charbonnières-Rhône se déroulera du 28 au 30 avril et fera étape à La Tour de Salvagny le **samedi 30 avril.**
Vers 15h30, rendez-vous place de la Halle avec la vingtaine de véhicules historiques, puis la quarantaine de véhicules dits de régularité. Vers 19h, les concurrents du 75e rallye feront une halte au parc de repositionnement pour une vingtaine de minutes.

Vide grenier

Dimanche 1er mai, Vide grenier au parc de l'Hippodrome.

page 11.

Théâtre - Musique

Théâtre *"Les Oreillers"*

L'association *La Tour en Scène* vous propose 4 représentations de la pièce de Christine Delaroche et de Claudine Debrach, "Les Oreillers", comédie ponctuée de situations inattendues et emmenée par des personnages attachants.
Les 8 et 10 avril et les 14 et 15 mai, à la Salle de Spectacle. Le vendredi et le samedi à 20h et les dimanches à 16h.
Entrée : 10€ - "12-18 ans" : 5€
Gratuit pour les moins de 12 ans.

Concert *Les Pianissimes*

Dans le cadre du Festival *Les Pianissimes*, Marwan Dafir, pianiste au jeu profond, sensible et personnel, se produira le **samedi 7 mai** à La Tour de Salvagny. Il interprétera des pièces de Chopin, Haydn ou Lyadov, ainsi que l'œuvre de Moussorgski "Les tableaux d'une exposition". Véritable transposition de l'art pictural en musique, cette œuvre transportera l'auditeur dans l'univers excentrique et génial du compositeur russe. A 20h à la salle de Spectacle
Entrée 25€ - Tarif "Tourellois" 15€.
Réservation en ligne sur ***www.pianissimes.org/saison***
Tarif préférentiel de 15€ pour les Tourellois, avec le code TOURDESALVAGNY.

Renseignements au **04 69 60 22 20.**

Commémoration

Dimanche 8 mai, cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.
A 10h30 au Monument aux Morts.

LA TOUR EN BREF

Lettre périodique d'information de La Tour de Salvagny

Services administratifs de la Mairie Place de la Mairie - 69890 La Tour de Salvagny
Téléphone 04 78 48 06 35 - **Fax** 04 78 48 00 09 - **E-mail** mairie.latour@salvagny.org
Directeur de la publication Gilles Pillon - **Comité de rédaction** Emmanuelle Sarda Morin
Réalisation Agence DiDO! - **Impression** IML Communication - **Dépôt légal Lyon** ISSN en cours